Vivre en Gaspésie

# PROGRAMME D'ALLOCATION DE STAGE EN GASPÉSIE

## Critères d'admissibilité



# RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Ce programme de la Stratégie Vivre en Gaspésie s'adresse aux étudiant.e.s à temps plein qui réalisent un stage de formation obligatoire ou optionnel pour l'obtention de leur diplôme, ou un stage obligatoire pour l'obtention d'une accréditation par un ordre professionnel, et qui souhaitent le faire en Gaspésie.

**Le programme est réservé à des métiers et des professions ciblés. Vous trouverez la liste à la page suivante.**



*Mon stage en Gaspésie*

# MÉTIERS ET PROFESSIONS ADMISSIBLES

**1.**

### ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE

**2.**

### MÉCANICIEN.NES ET RÉPARATEUR.RICES DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

**3.**

### ÉDUCATION

- Enseignant.es au préscolaire et au primaire
- Enseignant.es au secondaire

**4.**

### DROIT

- Notaires
- Avocat.es
- Technicien.nes juridiques

**5.**

### SANTÉ ANIMALE

- Vétérinaires
- Technicien.nes en santé animale

**6.**

### SOINS DENTAIRES

- Dentistes
- Hygiénistes dentaires
- Assistant.es dentaires

**7.**

### PHARMACIE

- Pharmacien.nes
- Technicien.nes en pharmacie
- Assistant.es techniques en pharmacie

**8.**

### COMPTABILITÉ ET FINANCES

- Vérificateur.rices et comptables
- Technicien.nes en comptabilité

**9.**

### SANTÉ

- Inhalothérapeutes
- Infirmier.ères auxiliaires
- Infirmier.ères
- Infirmier.ères clinicien.nes
- Infirmier.ères praticien.nes spécialisé.es
- Personnel ambulancier et paramédical
- Ergothérapeutes
- Physiothérapeutes
- Préposé.es aux bénéficiaires
- Audiologistes
- Orthophonistes
- Diététiste-nutritionniste
- Technologistes médical.es
- Optométristes

**10.**

### SERVICES SOCIAUX

- Travailleur.euses sociaux
- Éducateur.rices spécialisés
- Psychologues
- Psychoéducateur.rices

**11.**

### ALIMENTATION

- Cuisinier.ères
- Boucher.ères

**12.**

### CONSTRUCTION, ENTRETIEN DE BÂTIMENTS ET SERVICES DE TRAITEMENT OU DE FABRICATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

- Mécanicien.nes de chantier et mécanicien.nes industriels
- Mécanicien.nes d'équipement lourd
- Soudeur.euses et opérateur.rices de machines à souder et à braser
- Électricien.nes
- Plombier.ères
- Mécanicien.nes en chauffage, réfrigération et climatisation (ou mécanicien.nes en bâtiment)

# AIDE FINANCIÈRE

Vivre en Gaspésie accorde à l'étudiant.e un montant hebdomadaire de 175 $, jusqu'à concurrence de 2 100 $ pour un stage de 12 semaines, selon les modalités de versements prévues (voir Modalités de versement).

# PRÉVENTION DU FAVORITISME

**Aucune allocation de stage ne sera accordée à un ou une étudiant.e qui est un membre de la famille immédiate d'un employeur, d'un représentant officiel ou d'un membre de la direction de l'organisation où se déroule le stage.**

**Une exception peut être accordée si Vivre en Gaspésie est convaincue que la personne a été sélectionnée à la suite d'un processus de recrutement juste et équitable, et non en raison de son lien familial, au détriment d'autres personnes qualifiées.**

**Aux fins de cette politique, la famille immédiate comprend :**

- **les parents et beaux-parents;**
- **les frères et sœurs;**
- **le ou la conjoint.e, y compris le ou la conjoint.e de fait;**
- **les enfants, y compris les enfants du ou de la conjoint.e et les enfants sous tutelle;**
- **les parents du ou de la conjoint.e;**
- **toute autre personne apparentée qui réside de façon permanente avec l'employeur, le représentant officiel ou un membre de la direction de l'organisation.**

# ALLOCATIONS DE STAGE

## ÉTUDIANT.ES ADMISSIBLES

- Effectuer un stage dans un domaine ciblé par le programme de Vivre en Gaspésie (voir Métiers est professions admissibles);
- Être citoyen.ne canadien.ne, résident.e permanent.e au Canada ou posséder un permis d'études;
- Être étudiant.e à temps plein dans un programme de formation reconnu par le ministère de l'Éducation de la province où se situe son établissement d'enseignement;
- Être étudiant.e à temps plein dans un établissement d'enseignement situé à l'extérieur de la Gaspésie;
- Une personne peut bénéficier une seule fois du programme;
- Les étudiant.e.s en médecine sont exclus du présent programme.

## LE STAGE DEVRA RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- **Être obligatoire ou optionnel pour l'obtention du diplôme ou obligatoire pour l'obtention d'une accréditation par un ordre professionnel (ex. : le Barreau, la Chambre des notaires, l'Ordre des pharmaciens, etc.);**
- **Être minimalement de trois semaines consécutives et de 84 heures (temps plein);**
- **Se réaliser en Gaspésie (territoire administratif);**
- **Démontrer que l'entreprise ou l'organisme choisi est reconnu par l'institution de formation comme lieu de stage admissible.**

# MODALITÉS ADMINISTRATIVES

- Pour l'année 2026-2027, le programme prévoit un maximum de 60 étudiant.e.s stagiaires d'ici le 30 juin 2027.

- Par souci d'équité, le programme prévoit un maximum de 5 étudiant.es stagiaires par programme d'études d'une même institution d'enseignement;

- Par souci d'équité, le programme prévoit un maximum de 2 étudiant.es stagiaires d'un même programme d'études par milieu de stage (employeur);

- L'étudiant.e doit compléter sa demande à l'aide du formulaire électronique disponible sur le portail de Vivre en Gaspésie : vivreengaspesie.com/stage

Toute modification majeure au projet de stage devra être signalée à Vivre en Gaspésie afin qu'elle la soumette pour analyse; si elle est approuvée, la modification fera l'objet d'un avenant annexé au contrat initial.

La date officielle d'une demande est celle de la réception du formulaire électronique dûment acheminé à Vivre en Gaspésie.

# MODALITÉS DE VERSEMENT

## À L'ÉTUDIANT.E

- Le premier versement, représentant 75 % de l'aide financière totale accordée, s'effectue à la signature du contrat;

- Le second versement, représentant 25 % de l'aide financière totale accordée, s'effectue à la réception du rapport final fourni à Vivre en Gaspésie et dûment signé par l'étudiant.e.

- Vivre en Gaspésie se réserve le droit de retenir le dernier paiement de l'aide financière de l'étudiant.e si ce dernier ne produit pas le rapport dans les délais prévus;

- L'étudiant.e devra s'engager par écrit à compléter son stage en Gaspésie à défaut de quoi Vivre en Gaspésie réclamera les sommes versées et n'émettra aucun autre paiement.

# RAPPEL DES OBJECTIFS

# DU PROGRAMME

- Offrir aux étudiant.es la possibilité d'établir un contact avec le marché du travail en Gaspésie;
- Offrir aux employeurs la possibilité d'établir un contact avec des candidat.es répondant à un besoin de main-d'œuvre spécialisée;
- Favoriser l'intégration et la rétention de jeunes qualifiés en Gaspésie;
- Positionner la Gaspésie comme lieu de stage de formation en diminuant, pour l'étudiant.e, les coûts reliés à la distance entre le lieu de formation et le lieu de stage;
- Favoriser la formation d'une relève de qualité en Gaspésie;
- Développer des conditions favorisant l'installation durable de futur.es diplômé.es en Gaspésie;
- Faire connaître les opportunités du marché du travail et la qualité de vie du milieu aux étudiant.es.









# PLUS D'INFO :
# vivreengaspesie.com/stage

**CATHERINE GUÉRIN**
**Conseillère en accompagnement**
**stages@vivreengaspesie.com**
**581 886-8125**

Vivre
en Gaspésie